



Groupe de travail

Seconde phase du redéploiement des agents de la DIPA (branche surveillance)

23 février 2020

Il n'est pas dans les habitudes de la CGT de faire une déclaration liminaire lors d'un groupe de travail, mais la situation historique de ce second redéploiement le nécessite. D'autant plus qu'aujourd'hui, avec le Terminal 2 A, un cinquième terminal ferme...

En préambule, nous souhaitons rappeler quelques éléments de contexte.

Depuis Mars 2020, nous traversons une crise sanitaire majeure impliquant la fermeture durable de certains terminaux et un redéploiement par vagues successives d'une bonne partie de nos collègues de la surveillance: en renfort dans les terminaux ouverts, puis dès septembre, dans des BSI franciliennes et à Nogent /Oise. Sans oublier depuis décembre sur la zone fret.

Nous n'oublions pas, non plus que le bien être au travail est loin d'être idéal. Des faits de discrimination ont été signalés l'année dernière au Ministère et, en juillet dernier, malheureusement, le suicide d'un de nos collègues nous l'a tristement rappelé.

Nos collègues de la surveillance évoluent donc depuis des mois dans l'incertitude, avec des changements constants. Jusqu'à présent, ils se sont pliés sans rechigner à l'adaptation de leurs missions compte tenu d'une situation sanitaire qui n'est pas de leur fait et dont ils sont également victimes.

Aujourd'hui, afin de pallier la chute de l'activité aéroportuaire, la Direction a souhaité à partir du mois d'avril un nouveau redéploiement dans des brigades en province.

Tous ces changements sont générateurs de risques psychosociaux importants qu'il ne faut pas négliger.

Le SNAD CGT a toujours revendiqué le droit à une mobilité choisie. Celle-ci doit pouvoir s'effectuer dans le respect des statuts et des prérogatives des instances de dialogue social, l'humain devant rester au cœur de toute décision.

Nous sommes donc satisfaits de lire dans les documents de travail que « *les résultats de l'enquête permettent de redéployer sur la base du volontariat l'ensemble des agents volontaires exerçant dans les terminaux actuellement fermés.* »

Nous sommes également satisfaits que la priorité ait été donnée aux collègues du T1, T2C et T3 dont le terminal est fermé, ce fut l'une de nos revendications lors de l'audio conférence DG du 29 janvier.

Pour la réussite de ce second redéploiement, il faudra également un maximum de transparence.

En effet, la Direction nous a fourni les tableaux de demandes (données brutes) avec les choix des agents par terminaux fermés et ouverts, puis par unité de départ, cependant la CGT déplore l'absence d'un tableau reprenant le classement des agents avec l'ensemble des points qui leur sont attribués. Dans le document de travail n°1, le paragraphe « *l'exploitation de l'enquête s'est faite en trois étapes* » présente en 3 étapes les différents critères retenus par la Direction pour le classement des agents.

Nous demandons, dès à présent, la communication de cette exploitation de l'enquête afin de nous permettre d'avoir le même niveau d'information que vous.

Nous déplorons également le fait que les dossiers sociaux déposés par certains collègues ne soient pas pris en compte comme critère.

Sur le calendrier, le «questions/réponses DIPA» indique un redéploiement courant avril 2021 alors que dans les documents de travail du GT il est indiqué «*déploiement prévu à compter du 1^{er} avril*»?

Y aura-t-il un peu de souplesse ? Notamment pour le logement ?

Si des collègues sont en partance, d'autres vont rester sur Roissy. Que va-t-il advenir d'eux ? Les documents de ce groupe de travail n'en font pas ou peu mention.

Le SNAD CGT demande qu'ils puissent exercer prioritairement leur mission en surveillance pour renforcer d'autres brigades de la DIPA : Le Bourget, le F, le E ou la BSERI par exemple.

Qu'avez-vous envisagé pour les brigades fermées dont la moitié de l'effectif va partir en redéploiement ? Auront-elles toujours un fonctionnement à part entière ? Que vont devenir les CSDS et CSDSA de ces brigades puisqu'ils auront moitié moins d'effectifs à gérer ?

Enfin, quel fonctionnement pour les collègues de la surveillance redéployés sur le fret ? Feront-ils partie intégrante des bureaux ou seront-ils en renfort ?

Beaucoup de questions demeurent concernant ce second redéploiement et nous espérons aujourd'hui trouver toute la transparence nécessaire pour que cet exercice historique soit réussi dans l'intérêt de nos collègues et de la maison Douane.